

## AUX PARENTS DES ELEVES DE **MATERNELLE** ET **ELEMENTAIRE** – RENTREE 2024

*Les vacances se terminent, il nous faut prévoir à présent la reprise des classes en septembre. Nous vous communiquons dans ce courrier les renseignements nécessaires pour la nouvelle année scolaire.*

### LE JOUR DE LA RENTREE

Nous accueillerons **TOUS** les élèves le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024**.

Les élèves arriveront à partir de 8 h 45. Les enfants de maternelle sont accueillis dans leur classe, les élèves d'élémentaire sont accueillis sur la cour. C'est l'occasion de discuter brièvement avec les enseignants. **Un mot d'accueil avec Mme Lerogeron est prévu à 9 h 15**. La rentrée en classe des élèves se fera à 9 h 30 avec leur professeur.

Un café sera offert aux parents par l'association de parents d'élèves devant le bâtiment administratif.

Le jour de la rentrée, **les élèves apporteront l'ensemble de leurs fournitures**.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ✉ LISTES DE CLASSES :

✉ TPS-PS : Mme LETERRIER

✉ MS-GS : Mmes BROHIER & LE PORTIER-GOHEL

✉ GS-CP : M. SUZANNE & Mme LE PORTIER-GOHEL

✉ CP-CE1 : Mme DOISNEL

✉ CE1-CE2 : Mme THOMAS

✉ CE2-CM1 : Mme CELTON

✉ CM1 : M. BONNEL

✉ CM2 : Mme DUPONT LE CANU

✉ TRANSPORT SCOLAIRE : Depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, Cap Cotentin est en charge de la gestion des transports scolaires. Pour toute information, vous pouvez consulter leur site <https://www.capcotentin.fr>. **Nous rappelons qu'une ligne C dessert Cherbourg-St Pierre Eglise avec un arrêt devant l'établissement avec des horaires correspondant le matin et le soir.**

**Rappel** : Afin d'assurer la sécurité des transports, **il est impératif que les élèves restent assis et calmes pendant les trajets et doivent porter le gilet fluorescent**. Au cas où les chauffeurs auraient à se plaindre de l'attitude d'un élève, l'organisme responsable des transports serait averti et des sanctions seraient prises.

### DATES A NOTER

✉ REUNIONS DE CLASSE : des réunions de rentrée dans chaque classe seront organisées en septembre. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Périodes de remise des livrets lors d'un rendez-vous avec les enseignants :

✉ A partir du 27 janvier 2025.

### POINT FINANCIER

✉ TARIFS 2024-2025 : les tarifs sont joints à cet envoi.

✉ MODES DE PAIEMENT : Vous pouvez régler en espèces, par chèque établis à l'ordre de l'école Notre Dame ou par prélèvement automatique. **Il vous est possible d'effectuer un premier versement pour le 15 septembre afin d'étaler le règlement du 1<sup>er</sup> trimestre qui se compose de 4 mois (merci de se rapprocher de la comptabilité).**

Nous prions les familles qui auraient besoin de conditions particulières, de prendre contact avec le Chef d'Etablissement ou la comptable qui sont à leur disposition pour en examiner les modalités

✉ ASSURANCES : l'assurance « individuelle accident » (IA) est obligatoire pour toutes les sorties scolaires. Vous trouverez une proposition d'assurance à 11€50 par an avec la « Mutuelle St Christophe » (voir la proposition ci-jointe). **Si vous souhaitez y souscrire, il suffit simplement de nous en informer et le montant de cette assurance sera reporté sur votre facture.**

Pour ceux qui ont déjà une assurance IA, merci **de déposer à l'accueil une attestation avant le 15 septembre impérativement, sinon celle-ci vous sera facturée.**

### INFORMATIONS PRATIQUES

✉ AGENDA ECOLIEN : un agenda sera remis à chaque enfant du CP au CM2 à la rentrée. Il regroupe une partie agenda et une partie liaison avec la famille (par exemple : les circulaires **à signer au fur et à mesure**). Les mots relatifs aux absences, retards et les autorisations exceptionnelles de sortie doivent être **présentés à l'accueil en priorité** avant d'aller en classe.

#### ✉ ETUDE ET GARDERIE :

Nous vous garantissons l'accueil de vos enfants, avec la possibilité de :

- **Garderie gérée par l'établissement** avec Laurence Leclerc (circulaire à demander au secrétariat pour inscrire vos enfants)
  - de 7 h 00 à 8 h 30 (1,80 € par matin) pour les maternelles et primaires
  - de 16 h 30 à 18 h 30 (1,80 € par soir) pour les maternelles

- **Encadrement et étude**

- A partir de **8 h** : **accueil** au CDI à partir du CM1
- un **encadrement** gratuit est proposé **jusqu'à 17 h** puis une **étude payante** (du CP au CM2) de **17 h à 18 h**.
- Participation pour l'étude du soir : 1,30 € par soir pour les occasionnels – forfait 12 € mensuel

- ↔ **CERTIFICAT DE SCOLARITE** : si vous avez besoin de ce certificat, merci d'en faire la demande à l'accueil à l'avance.
- ↔ **PHOTO SCOLAIRE** : la date des photos école et fratrie vous sera communiquée ultérieurement.
- ↔ **MEDICAMENTS** : l'établissement n'ayant pas d'infirmière, aucun médicament ne peut être distribué aux élèves. En cas de traitement particulier, il faut s'adresser à l'accueil.
- ↔ **ABSENCES** : Toute absence **prévue ou imprévue doit être obligatoirement signalée à l'accueil de l'établissement par téléphone** ou par mail **avant 10 h**. **A son retour, l'élève doit passer à l'accueil** avant son entrée en classe avec un écrit **explicitant le motif d'absence** (ECOLIEN) **complété et signé** par les parents.
- ↔ **A.P.E.L.** : l'Association des Parents d'Elèves de Notre Dame vous invite à la rejoindre et à vous engager dans la vie de l'établissement suivant votre disponibilité. Une réunion est prévue le 1<sup>er</sup> octobre à 20 h 30.
- ↔ **PASTORALE** : Les renseignements seront donnés à la rentrée.
- ↔ **« ECOLE DIRECTE »** : Les renseignements et codes d'accès seront donnés à la rentrée aux nouvelles familles. Les codes restent les mêmes pour les familles déjà présentes. Tous les documents concernant la scolarité passeront via ce site.
- ↔ **SITE INTERNET et communication par mails** : <http://notredame-saintpierreglise.fr/>  
Dans une démarche écologique, nous favorisons l'envoi de circulaires via **Ecoledirecte**. Merci de nous indiquer tout changement d'adresse.
- ↔ **SORTIE / SECURITE POUR LA SORTIE DES ELEVES A 16 h 30**
  - Les parents des enfants en maternelle viennent chercher leurs enfants en classe.
  - Les parents des élèves du CP au CM2 viennent chercher leurs enfants devant le portail.
  - Si des enfants doivent rejoindre les parents sur le parking sous leur propre responsabilité, merci de nous en informer par écrit dès le début d'année.
- ↔ **LES LOTS DE FOURNITURES** : Les lots commandés en juin seront disponibles et à retirer **impérativement** avant la rentrée du 2 septembre : **jeudi 29/08 matin entre 10 h et 12 h 30** ou **vendredi 30/08 après-midi entre 14 h 30 et 16 h**.
- ↔ **En cas de changement d'adresse, de numéro de téléphone, ou de situation familiale** merci d'en informer impérativement, par écrit, la direction, ainsi que le secrétariat.

#### **HORAIRES DU SECRETARIAT-COMPTABILITE**

- ✓ Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h – 12 h 15 & 13 h 15 – 17 h
- ✓ Mercredi : 8 h – 12 h

#### **CALENDRIER DES VACANCES 2024-2025**

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de la Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre au Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025
Vacances de printemps	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025
Pont de l'Ascension	Vendredi 30 mai 2025
Vacances d'été	Samedi 5 juillet 2025

Les vacances débutent les jours indiqués, les cours reprennent le matin des jours indiqués.

*Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos enfants, une agréable fin de vacances et vous remercions pour la confiance que vous nous accordez par l'inscription ou la réinscription votre enfant dans notre établissement.*

Mme LEROGERON, Chef d'Etablissement